éducation 80
4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS
☏ 03.22.92.33.63 🖷 03.22.92.50.51
@ picardie@unsa-education.org

# DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CTSD DU 22 JUIN 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Un long cycle électoral s'achevant, l'Education Nationale s'est donné rendez-vous en terre inconnue :

Le quinquennat qui vient de s'achever a été celui de la Refondation de l'École. Les changements pédagogiques et éducatifs ont fortement impacté le quotidien des enseignants. L'UNSA-Éducation a soutenu et soutient toujours la loi de Refondation tout en regrettant le peu de place accordée à la gestion des ressources humaines, celle des enseignants, qui tous les jours font vivre les réformes.

Nous vivons les premières semaines d'une nouvelle mandature. Celles où chacun observe les annonces pour tenter de prédire ce que sera la politique éducative d'autant que le contexte ne répond pas aux repères habituels. Le nouveau ministre est un homme du sérail. Il a détaillé, dans plusieurs livres, le programme qu'il souhaiterait mettre en œuvre mais sa feuille de route dans le cadre de ce gouvernement n'est pas finalisée.

Reconnaissant la légitimité démocratique, écoutant les premiers propos articulés autour du pragmatisme et de la confiance, le monde de l'éducation est comme suspendu en attendant la mise en œuvre concrète des premières annonces dont certaines pourraient détricoter la Refondation tout juste en place.

En effet, c'est bien là que chacun jugera de la méthode et des objectifs. Pour l'UNSA-Éducation, la réussite de chacun des élèves et la lutte contre la reproduction des inégalités doivent être la boussole. L'engagement et le professionnalisme des personnels doivent être reconnus et soutenus.

L'École a un rôle important à jouer. Elle doit pouvoir assurer la cohésion sociale en permettant à tous les enfants d'apprendre et de grandir ensemble. Elle doit être un instrument de réduction des inégalités en assurant une formation de qualité pour tous. Elle doit donner à chacun confiance en l'avenir, en étant à la fois exigeante et bienveillante

pour tous en permettant à chacun d'acquérir les compétences indispensables pour évoluer dans une société soumise à des transformations toujours plus rapides.

L'éducation et la formation sont des sujets trop importants pour être soumis aux aléas des alternances politiques. Parce qu'une réforme du système éducatif ne produit ses effets qu'à l'échelle d'une génération d'élèves, l'École a besoin de politiques continues et durables.
Des dynamiques positives ont été enclenchées avec la politique de refondation de 2012.
Celles-ci doivent être poursuivies, approfondies, inscrites dans le long terme : orientation pédagogique, rééquilibrage des moyens engagés au profit des plus fragiles, formation et revalorisation des personnels.

Enseignants, parents, journalistes nous questionnent sur le programme éducatif du nouveau Président et notamment sur la question des « 12 élèves par classe de CP et CE1 en Education prioritaire ».
L'application de cette mesure, qui semble frappée au coin du bon sens, risque pourtant d'entrainer de lourdes répercussions, comme toute évolution faite dans la précipitation. Ainsi, les dispositifs « Plus de maitres que de classes » sont aujourd'hui clairement menacés alors même qu'ils se mettaient tout juste en place et qu'ils commençaient à produire leurs effets. Le Ministre a même déclaré hier en CTM que les PDMQDC qui fonctionnent bien devaient perdurer et qu'il ne devait pas y avoir de bataille des dispositifs. D'après les remontées de terrain, ce n'est pas le sentiment que nous avons dans notre département.
De même, nul besoin d'être agrégé de mathématiques pour s'apercevoir que le fait d'alléger significativement l'effectif de certaines classes dans une école aurait pour corolaire l'alourdissement de celui des autres. Des élèves de CE1 en REP+ répartis dans des classes avoisinant les 30 élèves à la rentrée prochaine pourraient légitimement éprouver le sentiment d'appartenir à une génération sacrifiée parce que nés un an trop tôt.
On voit donc bien à travers cet exemple que les mauvaises habitudes perdurent dans l'Education Nationale : on supprime ce qu'a fait le Ministre précédent, sans l'évaluer sur le long terme, et on met rapidement en place des nouveautés sans en appréhender les difficultés quant à leur concrétisation. Seuls doivent prévaloir la communication et l'affichage. Nous voici aux antipodes d'une école durable que les syndicats de l'UNSA-Éducation exigent aujourd'hui.

Toujours dans le premier degré, l'autre mesure phare de ces dernières semaines est la possibilité sur dérogation de revenir à la semaine scolaire telle que connue dans notre pays entre 2008 et 2013. Faisant fi des avis du Conseil Supérieur de l'Education, de l'Académie de Médecine, et même des préconisations des sénateurs, jusqu'ici pourtant opposés à la semaine de 4 jours et demi, le décret permettant ce retour en arrière risque de paraitre dans les prochaines heures au Journal Officiel.
Notre pays se distinguera donc toujours en affichant l'un des plus grands nombres d'heures d'enseignement annuelles tout en étant celui proposant l'un des plus petits nombres de jours de classe. La légitimité des questions de coût pour les communes, d'organisation de vie familiale, d'équilibre de vie professionnelle et de vie personnelle des

enseignants, n'est pas à remettre en cause. Mais le premier objectif de la réforme était d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Avoir cinq matinées de travail est profitable à tous et en particulier aux plus fragiles.
L'UNSA-Éducation continue de son côté à proposer de poursuivre l'allégement des journées en réduisant le temps d'enseignement hebdomadaire et annuel, à l'instar de ce qu'il se passe dans d'autres pays de l'OCDE ayant réussi leurs réformes éducatives.

En France, les vieilles recettes comme le redoublement ou les stages pendant les vacances sont donc ressorties (mais avaient-elles seulement disparu ?) et devront suffire à aider les élèves les plus fragiles. Dans le cas contraire, notre système éducatif brillera toujours pour sa capacité à trier les meilleurs élèves, issus des catégories socio-professionnelles les plus favorisées, et leur offrir un avenir assuré, tandis que, de l'autre côté de l'échiquier, d'autres seront toujours voués à l'échec. Prenons en pour preuve, dans notre département, les affectations d'élèves d'ULIS-Ecole en 6$^{e}$ voire en 5$^{e}$ type, faute de places bien entendu. Le travail mené pendant plusieurs années auprès de ces élèves à besoins éducatifs particuliers afin de leur redonner confiance et leur permettre d'entrer à nouveau dans les apprentissages risque ainsi d'être réduit à néant. Ajoutons, afin d'illustrer notre propos, que placer un élève non lecteur dans une classe de 5$^{e}$ sans l'accompagnement d'un enseignant coordonnateur dédié s'apparente davantage à de la malveillance qu'à de l'inclusion telle que définie par les textes officiels.

L'UNSA-Éducation, comme nous l'avons précisé au nouveau ministre, sera constructive et exigeante sur les bases de son projet pour l'Ecole durable dont les élèves et les personnels ont besoin.

Philippe DECAGNY, Philippe CARON,
Maxime PARUCH, Alexandra DEROSIÈRE